



Perspectives

Bulletin d'information CGT des salarié-e-s des bureaux d'études n°249

Lors de la réunion de la CPPNI du 30 novembre, il a été aussi abordé :

- Un accord de « *progrès social* »,
- La Qualité de Vie au Travail (QVT).

Un accord de « *progrès social* »

On croit rêver. Le patronat « *offre* » une demi-journée d'absence rémunérée par an pour toute action de bénévolat dans la réserve civique. Elle permettrait de valoriser l'engagement des salariés. C'est certainement une plaisanterie... Une demie journée est nettement insuffisante. Et faire de cette demi-journée... un progrès social, c'est se moquer du monde.

Un accord QVT

L'objet de cet accord QVT aurait quelque chose à voir avec la problématique de l'attractivité. On voudrait fidéliser les salariés en améliorant leurs conditions de vie et de travail dans la branche. Avec l'élargissement du forfait-jour, ce n'est pas encore gagné.

L'étude ADESATT de juin 2020 a montré que les entreprises appréhendaient la QVT au travers de quatre éléments :

- L'environnement de travail. Il s'agirait de limiter les « *contraintes* » des salariés.
- Les rythmes de travail et l'articulation des temps. Bien entendu, cela ne peut se limiter aux simples questions de déplacement, comme le voudraient certains. Cet item touche, en réalité, toutes les questions liées à l'organisation du travail. C'est en tous cas ainsi que nous appréhendons cette problématique.
- La vie hors travail.
- Le management et les relations au travail. Le rôle du manager est considéré par les entreprises comme le pivot des questions de QVT !!!

Aussi, le groupe de travail a décidé de prendre comme base de travail les six dimensions de la QVT développés par l'ANACT. Et il a retenu :

- Relation au travail, climat social ; les salariés en situation d'intercontrats,
- Contenu du travail : intensification, charges de travail...
- Management participatif, engagement : droit d'expression des salariés,
- Santé au travail : environnement de travail.

Chacun des thèmes devra être retravaillé. La CGT fera des propositions. D'autres thèmes tels que le harcèlement moral/sexuel, le comportement sexiste au travail, la prévention des risques, les proches aidants, la parentalité et l'inclusion devaient faire l'objet de négociation et d'accord à part entière. La CGT y prendra toute sa place.

Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à fsetud@cgt.fr avec la mention « *BI BE* »

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes